

Baulmes - Vuitebœuf
 Rances - Champvent
 Essert-s.-Champvent
 Valeyres-s.-Rances
 Villars-s.-Champvent
 Vugelles-La Mothe
 Sergey - L'Abergement
 Method - Suscévaz
 Lignerolle - Les Clées - Orges

BULLETIN DES AVIS OFFICIELS

Paraît chaque mercredi

Rédaction et publicité:

Greffe municipal, 1446 Baulmes

Tél. 024 459 15 66

Fax 024 459 19 64

Courriel: info@baulmes.ch

Du lundi au jeudi: 09h00 - 11h00

Mercredi après-midi: 14h00 - 18h00

Abonnements: Fr. 20.- par an

Publicité: À la case (Fr. 15.-)

Les demandes d'abonnements sont reçues par les Greffes municipaux des communes de Baulmes, Vuitebœuf, Rances, Champvent, Essert-sous-Champvent, Valeyres-sous-Rances, Villars-sous-Champvent, Vugelles-La Mothe, Sergey, L'Abergement, Method, Suscévaz, Lignerolle, Les Clées, Orges.

CÉLÉBRATIONS

Dimanche 4 décembre 2022 - 2^e Avent

Lignerolle	10 h 00	Culte. A. Ledoux.
Montagny-près-Yverdon	10 h 00	Culte «Ensemble» en sous-région avec chœurs d'hommes. A.-C. Rapin.

COMMUNAUTÉ CATHOLIQUE - ÉGLISE CATHOLIQUE DE BAULMES
 1^{er} et 3^e dimanche du mois - Messe à 8h30 à Baulmes



VUITEBŒUF

www.vuitebœuf.ch

Fenêtres de l'Avent 2022

À l'approche de Noël, et comme le veut désormais la tradition, ouvrons notre cœur en toute simplicité et partageons ensemble un moment d'amitié.

Découvrez les fenêtres qui s'illumineront cette année selon le programme suivant:

Avec verrée dès 19h00

- 1 Famille Wyss, route de Vugelles 11.
- 2 Familles Strahm et Schopfer, rue des Scies 8.
- 3 Famille Etter, route de Baulmes 7.
- 8 Famille Perrin, Grand'Rue de Peney 12.
- 9 Jeunesse de Vuitebœuf, grande salle.
- 10 Dekor Végétal, Stéphanie Portier, Grand'Rue de Peney 17.
- 11 Famille Rochat, route de Vugelles 24.
- 13 Cendriline et Pascal Barraud, rue des Scies 7.
- 14 Aurélie Duret et Martin Froidevaux, bureau Diagnostics, route de Vugelles 3.
- 15 Association Un Coeur Grand Ouvert, rue des Scies 1.
- 16 Christine Pavillard, chemin du Pied de la Côte 6, avec Père Noël, petits cadeaux pour les enfants et photographe.
- 17 Valérie a-Marca et Patrick Jermann, route de Baulmes 15.
- 20 Famille Kurth, route de Baulmes 15a.
- 21 Patricia Javet, route de Sainte-Croix 12 (Caveau).
- 22 APV, Balade de l'Avent: De La Verne (route d'Yverdon 17) au Refuge: **Départ 18h00.**

Autorisation

Dans sa séance du 21 novembre 2022, la Municipalité a autorisé:

- **Le permis de fouilles pour Grand'Rue de Peney 6 du 05 au 07 décembre 2022 (pour la durée de 3 jours).**

La Municipalité

Dispense d'enquête N° 2022-08

La Municipalité a décidé en sa séance du 21 novembre 2022 de dispenser des formalités d'enquête les travaux suivants:

Requérants: M^{me} et M. Margarita et Salvador Masso.

Objet: Installation solaire.

Cet avis est affiché aux piliers publics de Peney et de Vuitebœuf **du 30 novembre au 29 décembre 2022.**

Cet avis sert d'avis officiel et ne peut pas faire l'objet d'opposition.

La Municipalité



BAULMES

www.baulmes.ch

Avis d'enquête

Conformément aux dispositions légales en vigueur, la Municipalité de Baulmes soumet à l'enquête publique complémentaire du 03.12.2022 au 12.01.2023 le projet routier suivant, établi par le bureau Jaquier Pointet SA à Yverdon:

- **L'aménagement d'un carrefour surélevé avec décrochement vertical entre les rues du Clos et de la Tuilière.**
- **Le prolongement du trottoir existant sur la rue du Clos avec emprises sur les parcelles N°s 334 et 1147.**

Le dossier est déposé **du 03.12.2022 au 12.01.2023** au greffe municipal où il peut être consulté pendant les heures d'ouverture.

Durant cette période, les observations ou éventuelles oppositions motivées peuvent être adressées par lettre recommandée à la Municipalité, ou inscrites sur la feuille d'enquête, jusqu'au 12.01.2023.

La Municipalité

Fenêtres de l'Avent 2022

- 1 La Tour - **Verrée.**
- 2 Les Ateliers de Sia, Alicia Desponds, rue de l'Hôtel de Ville - **Verrée.**
- 3 --
- 4 --
- 5 Garage Auto-Team, famille Jérónimo, rue du Clos 20 - **Verrée de 17h00 à 19h00.**

- 6 Musée de Baulmes, rue du Theu 9 - **Verrée.**
- 7 Bibliothèque communale, rue de l'Echat 3 - **Verrée.**
- 8 Baulmes demain, rue du Theu 13 - **Verrée.**
- 9 Famille Pinilla, rue Famenan 9 - **Verrée.**
- 10 El Ruclon Déchèterie. **Verrée de 9h00 à 11h00.**
- 11 Familles Angéloz, Cuérel, Ravussin, Les amis de la Rue du Theu - Rue du Theu 11 - **Verrée.**
- 12 Famille Deriaz, Perusset, Nicolas, Buvelot, rue de la Chapelle 12 - **Verrée.**
- 13 Raymond et Isabelle Deriaz et IMPACT, Grand-Rue 6 - **Verrée.**
- 14 Commune, **REMISE DES SAPINS**, hangar à bois - **Verrée dès 16h00.**
- 15 PPE, chemin Henri Giroud 1 - **Verrée.**
- 16 Jeunesse de Baulmes, devant l'Hôtel de Ville - **Verrée.**
- 17 Famille Mattei, Institut Dune + Naik Pavillard et Valentin Karlen, Vy de Bèze 2 - **Verrée.**
- 18 Famille Boverio, rue de la Poteyla 1 - **Verrée.**
- 19 Collège des Aiguilles, rue du Collège 5.
- 20 Les 4 Villas de la rue des Planches, rue des Planches - **Verrée.**
- 21 Les Amis de la Fontaine, rue de la Cure 6 - **Verrée.**
- 22 Myriam Deriaz, Patricia Chambettaz, chemin Neuf 1 - **Verrée.**
- 23 --
- 24 --

Sauf information spécifique, verrée dès 19h

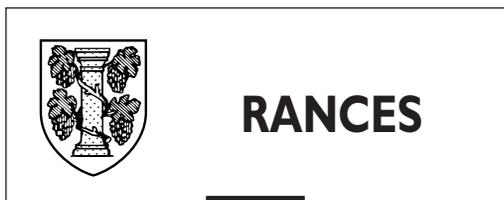


Demande de permis de construire (P)

Compétence: (ME) Municipale État
Parcelle N°: 503
ECA N°: 278a
Coordonnées (E/N): 2533207/1183749
Nom de la commune: Vuitebœuf
Nature des travaux: Transformations
Description de l'ouvrage: Installation d'une PAC Air/Eau
Situation: Le Motty 7
Note de recensement architectural: --
Propriétaire: Schlaefli Julie
Promettant acquéreur: --
Droit distinct et permanent: --
Auteur des plans: Hoval SA
Demande de dérogation: --
Particularité: --

L'enquête publique est ouverte du 30.11.2022 au 29.12.2022.

La Municipalité



Fenêtres de l'Avent 2022

JE.01.12.2022 Municipalité de Rances. Salle de Société.
VE.02.12.2022 PETERMANN Luc-André. Grand Rue 3.
SA.03.12.2022 ÉCUSSON VAUDOIS. Biolley Alain & RAYMONDAZ Denise. Sur la Place 1
DI.04.12.2022 FINGER Laurence. Rue du Noux 3.
LU.05.12.2022 SIMONIN - BOURGEOIS Monique. Ruelle Dessus 2.
MA.06.12.2022 Famille HÜGLI. Ruelle Dessus 8.
ME.07.12.2022 COTTENS Sylvie. Grand Rue 4.
JE.08.12.2022 Famille FAVARO. Rue du Bugnon 1.
VE.09.12.2022 Famille MOREIRA PINTO Fernanda. Sous l'Eglise 6 **Collation 19h30.**
SA.10.12.2022 Institut Haut-les-Mains, BIANCANELLO Maude. Ruelle Dessus 4. **Collation 18h00.**
DI.11.12.2022 REFONDINI Valérie. Rue d'En Haut la Ville 12.
LU.12.12.2022 Amicale des Vieilles Soupapes. CHARDONNENS Fabien. Rue du Carre 10. **Collation 19h30.**
MA.13.12.2022 GUYON Vincent. Rue du Bugnon 7.
ME.14.12.2022 BARBIER Lucette. Rue du Carre 17.
JE.15.12.2022 Famille CORDEY YERLY. Rue du Noux 10. **Collation 18h00.**
VE.16.12.2022 Famille JOTTERAND. Rue d'En Haut la Ville 9.
SA.17.12.2022 CHEVALLEY BOREL. Rue d'En Haut la Ville 19. **Collation 18h00.**
DI.18.12.2022 Famille RODRIGUES FER. Rue d'En Haut la Ville 16. **Collation 18h00.**
LU.19.12.2022 TRIEBOLD Marie-Thérèse. Rue d'En Haut la Ville 17.
MA.20.12.2022 MAYOR-DUFOUR Yasmine. Rue du Noux 2.

ME.21.12.2022 GRANDJEAN Eliane. Rte de Valeyres 5.
JE.22.12.2022 Famille JOLLAND PESTANA. Rte de Valeyres 6. **Collation 19h00.**
VE.23.12.2022 LASSERRE Genette. Rue d'En Haut la Ville 14. **Collation 18h00.**
SA.24.12.2022 VAGNIERES Marlyse et Jean-Paul. Rue du Carre 1.

Prière d'illuminer les fenêtres de 17h00 à 22h00 jusqu'au 31 décembre.

Un grand merci pour votre participation à l'animation du village durant les fêtes de fin d'année.

Sapins de Noël (sur commande uniquement)

Cette année, vous pouvez obtenir des sapins de notre forêt en vous inscrivant auprès de la greffe le matin de 8h00 à 11h30 au 024 459 20 41 ou par courriel greffe@rances.ch, jusqu'au:

7 décembre 2022 au plus tard

Les sapins commandés seront à disposition le:
samedi 10 décembre 2022
entre 9h00 et 11h00
sous le couvert de l'annexe de la grande salle

Réservés aux habitants de la commune, les sapins sont vendus au prix de Fr. 10.- /pièce.

La Municipalité

Déneigement des rues du village

À l'approche de l'hiver, la Municipalité rappelle aux détenteurs de véhicules automobiles que ces derniers ne doivent pas être stationnés sur le domaine de la voie publique ou au bord de la chaussée, cela afin de faciliter le service hivernal.

Elle décline toute responsabilité quant aux dégâts qui pourraient être causés à ces véhicules lors du passage du chasse-neige ou de la saleuse.

La Municipalité

Déneigement des chemins privés Passage de la lame uniquement

Les propriétaires qui souhaitent que leur chemin ou place soit déneigé par les soins de la commune sont priés de le faire savoir à M. Frédéric Piaget, employé communal, **079 831 96 49.**

Tarif appliqué: Fr. 30.- / passage.

La Municipalité

Conseil général - Convocation

Mardi 6 décembre 2022 à 20h00
Annexe
de la grande salle à Rances

Ordre du jour:

1. Appel.
2. Adoption du procès-verbal de la séance du 21 juin 2022.
3. Admission et assermentation de nouveaux membres.
4. Préavis du Service intercommunal d'adduction d'eau Rances - Valeyres-sous-Rances - SIAERV - N°02/22: Budget de fonctionnement pour l'année 2023.
5. Préavis du Service intercommunal d'adduction d'eau Rances - Valeyres-sous-Rances - SIAERV - N°03/22: Investissements relatifs à la maintenance et remplacement d'installations, rénovation d'une toiture d'un bâtiment et mise en place d'installations afin de garantir l'approvisionnement en eau.
6. Préavis municipal N°03/2022 : Budget 2023.

7. Postulat Pascal Randin: Soutien aux sociétés locales.
8. Communications de la Municipalité.
9. Divers et propositions individuelles.

Les personnes souhaitant faire partie des membres du Conseil général sont priées de s'annoncer préalablement à l'assemblée auprès du président, Monsieur Patrick Simonin, afin qu'elles puissent être assermentées.

Le bureau du Conseil



Autorisation

La Municipalité a autorisé les travaux mentionnés ci-dessous:

Situation: Rue du Soleil 13, 1443 Champvent
Parcelle N°: 76
Bâtiment ECA N°: 2128
Propriétaire: Solive Francine, rue du Soleil 13, 1443 Champvent
Nature de l'ouvrage: Installation de panneaux photovoltaïques en toiture, surface 30 m².

La Municipalité

Dispense d'enquête N° D-2022/11

Dans sa séance du 21 novembre 2022, la Municipalité, sous réserve du droit des tiers et des dispositions réglementaires en la matière, a dispensé des formalités d'enquête:

Propriétaire: Gerbex Julien, route de Mathod 4, 1443 Villars-sous-Champvent
Nature des travaux: Construction d'une cuve de récupération d'eau de pluie (enterrée).
Parcelle N°: 2020
Dérogation: Néant

Le dossier peut être consulté à la salle du Conseil général dans un délai de 10 jours, **dès le 30 novembre 2022.**

Les oppositions ou remarques éventuelles sont à adresser à la Municipalité dans le délai mentionné ci-dessus.

La Municipalité

Avis d'enquête publique N° 2022-2075

Commune: Champvent
Propriétaire: Genoud Stéphane, rue de la Forge 1, 1443 Champvent
Requérant / auteur des plans: Glauser Frédéric, Sur la Ville 6, 1443 Champvent
Parcelle No: 31
ECA N°: 111
CAMAC N°: 217234
Nature des travaux - Description de l'ouvrage: Transformations intérieures et création d'une terrasse.
Adresse de l'ouvrage: Rue de la Forge 31, Champvent
Dérogation requise: --

Le dossier peut être consulté à la salle du Conseil de la Commune de Champvent, Grand Rue 8, **du 19.11.2022 au 18.12.2022.**

Délai d'opposition: 18.12.2022

La Municipalité



Conseil général - Convocation

Les citoyennes et citoyens de Champvent sont convoqués en assemblée du Conseil général le:

**jeudi 15 décembre 2022 à 19 h 30
à la grande salle villageoise**

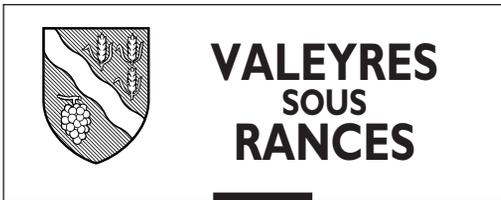
avec l'ordre du jour suivant:

1. Appel.
2. Adoption du procès-verbal du Conseil du 14 juin 2022.
3. Assermentation des nouveaux membres.
4. Préavis municipal N° 04/2022: Budget 2023 - rapport de la commission, débat et décision.
5. Préavis municipal N° 05/2022 sur la demande de crédit pour la gestion des appels d'offres soumis aux marchés publics pour la construction d'une nouvelle grande salle.
6. Communications du président du Conseil.
7. Communications de la Municipalité.
8. Interventions individuelles.

Le bureau du Conseil

Peuvent être demandés dès maintenant au greffe municipal: copies des préavis et du procès-verbal portés à cet ordre du jour.

AVERTISSEMENT: Pour répondre à la nouvelle loi sur l'exercice des droits politiques, un membre du Conseil général non excusé oralement ou par écrit deux fois consécutives, sera désormais réputé démissionnaire.



Fenêtres de l'Avent 2022

- 01.12.22** Heidi Kaenel / José et Sandra Portela. Fontaine, en face Vieille Auberge.
- 02.12.22** Famille Lucien et Mary José Corradini. Rte de la Robellaz 12.
- 03.12.22** Famille Weidmann. Rue du Village 33.
- 04.12.22** Famille Valérie et Yvan Kaenel. Rte de la Robellaz 1.
- 05.12.22** Famille Aurélie et Christophe Widmer. Rue du Coin 5.
- 06.12.22** Famille Sergio et Gaëlle Romeu - Le Loch. Ch. de Marex 10.
- 07.12.22** Famille Sybill Wyss et Michel Wahlen. Rte de Rances 16.
- 08.12.22** Famille Buclin Zeni. Ch. du Moty 5. **Collation 18h00 - 20h00.**
- 09.12.22** La Supérette d'Antoinette et Jeunesse de Valeyre. Rue du Village 8. Au Caveau. **Ouverture du caveau 17h30 - 22h00.** Vin chaud offert agrémenté par des friandises sucrées d'Antoinette.
- 10.12.22** Yangalie Kohlbrenner. Rue du Vieux Moulin 1.
- 11.12.22** Ulysse Valloton. Rue de la Marmalaz 5.
- 12.12.22** Familles Morel. Rue du Village 5. **Concert Petit Chœur 18h15 suivi d'une collation.**
- 13.12.22** Famille Sandra Stillhart et Pascal Choulet. Rue du Village 24. **Collation 18h00 - 20h00.**

- 14.12.22** Falcy Ilona, salon La Frange. Rte de Rances 4. **Collation 18h00 - 21h00.**
- 15.12.22** UAPE; Les Renardeaux. Cour du collège.
- 16.12.22** Victorine Deschenaux et Pascal Girod. Chemin de Champ Thélin 2.
- 17.12.22** Les nouveaux Renards. Rue de la Marmalaz 1. **Collation de 18h00-20h00.**
- 18.12.22** Famille Céline et Jean-Marc Simon. Chemin du Moty 3.
- 19.12.22** Commune, écoles et Écho des Campagnes. Cour du collège. **Collation 18h30 - 20h00. Chantée 18h45. Fanfare 19h00.**
- 20.12.22** Famille Stéphanie et Ian Hughes. Ch. de l'Abbaye 3.
- 21.12.22** Famille Jenny Lenoir. Rue du Vieux Moulin 15.
- 22.12.22** Famille Marie Regamey. Ch. de Marex 32.
- 23.12.22** Famille Alexandre et Perline Pétremand. Ch. de Marex 28.
- 24.12.22** Famille Anne et David Baumann. Rue du Champ-Fossoy 16.



Samedi 3 décembre 2022 à la grande salle

Nous vous accueillons pour le **thé-café dès 9h00** et l'**apéritif dès 10h00** qui sera suivi par le service de la soupe aux pois sur place ou à l'emporter.

Nous vendons les traditionnelles peluches et écharpes du Téléthon.

Les habitants de toutes les régions sont les bienvenus.

Cet événement est organisé par les pompiers de Valeyres, Rances et Sergej.

Sapins de Noël

Les habitants du village qui désirent un sapin de Noël, sont priés de passer commande auprès du greffe municipal, tél. 024 441 66 82, **jusqu'au lundi 5 décembre 2022.**

En cas d'absence, veuillez laisser un message sur le répondeur avec vos coordonnées.

Le prix du sapin est fixé à Fr. 26.–.

Les sapins commandés pourront être retirés au hangar communal le: samedi 10 décembre 2022 de 9 h 30 à 11 h 30 ou le mardi 13 décembre 2022 de 17 h 00 à 18 h 30

La Municipalité



Dispense d'enquête

Dans sa séance du 21 novembre 2022, la Municipalité de Lignerolle a autorisé M. Jean-Luc Werly, parcelle N° 89, Montée du Village 1 à Lignerolle, à effectuer les travaux suivants:

- Modifications des ouvertures en façade sud et pose de deux vitrages fixes sur le bâtiment ECA N° 50.

La Municipalité

Sapins de Noël

Réservez votre sapin de Noël **jusqu'au 9 décembre 2022** et venez le chercher le:

samedi 17 décembre 2022 au Battoir de 9 h 30 à 11 h 00

Premier sapin gratuit. Fr. 10.– le sapin supplémentaire (uniquement pour les habitants de Lignerolle).

Coupon de commande sur notre site internet www.lignerolle.ch ou par mail info@lignerolle.ch

La Municipalité

Conseil communal - Convocation

Nous vous informons que vous êtes convoqués, pour la prochaine séance du Conseil communal, le:

**lundi 5 décembre 2022, à 20 h 00
à la salle villageoise**

Voici l'ordre du jour:

1. Appel.
2. Adoption du dernier PV.
3. Proposition pour télécharger, à l'avenir, les préavis municipaux sur le nouveau site internet communal.
4. Budget 2023 - Rapport de la commission de gestion.
5. Demande de crédit pour financer l'acquisition des parcelles N°s 482 C+E, d'une superficie de 2'308 m² - Rapport de la commission de gestion.
6. Communications de la Municipalité.
7. Propositions individuelles.

Nous vous rappelons que toute absence lors de cette séance est à communiquer, dans les meilleurs délais, à notre président, M. Yvan Bourgeois.

Le bureau du Conseil

Site internet communal

La Municipalité informe la population qu'elle a mis en ligne son nouveau site internet communal:

www.lignerolle.ch

Nous vous laissons le soin de le découvrir.

La Municipalité



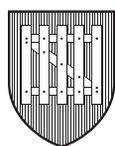
Conseil général - Convocation

Le Conseil général est convoqué pour le:

**mardi 13 décembre 2022 à 20 h 00
en la salle communale**

L'ordre du jour sera le suivant:

1. Appel.
2. Adoption de l'ordre du jour.
3. Adoption du PV de la séance du 27 septembre 2022.
4. Admissions - démissions.
5. Budget pour l'année 2023, préavis municipal N° 12/2021-2026, rapport de la Commission des finances.
6. Nomination d'un(e) suppléant(e) à la commission des finances.
7. Nomination d'un(e) suppléant(e) à la commission des comptes et gestion.
8. Nomination d'un(e) délégué(e) suppléant(e) à l'ASIOR (Association scolaire intercommunale Orbe et région).
9. Nomination d'un(e) suppléant(e) à la commission de recours.
10. Nomination d'un(e) membre de la commission pour l'énergie.
11. Communications municipales et du bureau.



LES CLÉES

12. Propositions individuelles et divers.
13. Contre-appel.

La présidente: *Mary-Lise Bertholet*

Cartes télési

Deux cartes journalières du Télési de l'Abbaye (Vallée de Joux) pour la saison 2022-2023 sont à disposition des habitants de la commune gratuitement.

Réservation et renseignement au greffe municipal
024 441 55 22 ou admin@lesclees.ch



ORGES

Avis d'enquête

Conformément aux dispositions légales en vigueur, la Municipalité d'Orges soumet à l'enquête publique **du 26 novembre 2022 au 26 décembre 2022**:

- Le Plan d'Affectation Communal (PACom);
- Le Plan fixant la limite des constructions (PLC);
- Le règlement sur le plan d'affectation communal et la police des constructions.

Le rapport explicatif selon l'art. 47 OAT est disponible pour consultation.

Le dossier est affiché au pilier public et sur le site internet de la commune où il peut être consulté pendant les heures d'ouverture du bureau le mardi 14h00 - 15h00 / 18h00 - 19h00 ou sur rendez-vous, durant le délai d'enquête.

Les observations ou oppositions éventuelles doivent impérativement être adressées par écrit à la Municipalité avant l'échéance du délai d'enquête.

La Municipalité

SANI-BOIS

Lutte contre les nuisibles
Guêpes - fourmis - cirons
Fouines - rongeurs
Champignons - mэрule



Assainissement de bâtiments
Yverdon 024 445 23 20 - www.sani-bois.ch



Laurent Bader
Récupération de fers et métaux

Route d'Yverdon 3 - 1445 VUITEBŒUF

Tél: +41 24 459 25 75

laurent.bader@badermetaux.ch

www.badermetaux.ch



Les sols... notre passion

Parquets bois véritable
Stratifié - Ponçage
Moquettes - Sols vinyl - PVC - Lino
Stores - Literie

Vente à l'emporter ou pose par nos soins

Depuis 30 ans
à votre service

www.solcreations.ch
021 887 74 30
024 426 07 26

«AÎNÉS» DE BAULMES
RANCES - VUITEBŒUF - VALEYRES-SOUS-RANCES - PENEY



Repas de Noël

Préparé par *M^{me} Yolande Bühler*

Judi 15 décembre 2022 à 11 h 30
à la grande salle de BAULMES

ANIMATIONS DIVERSES

Inscription obligatoire
jusqu'au judi 8 décembre 2022

Véronique Deriaz: 024 459 19 03

Bluette Caillet: 024 459 14 27

MENU

Feuilleté de poireaux-jambon

Emincé à la zurichoise
Riz - Salade variée

Fromages

Dessert surprise



Stores
Vente - Réparation
Patrik Jaccard
Ruelle de la Tuilière 6
1321 ARNEX-SUR-ORBE

Stores toiles - Pergolas - Stores à lamelles - Volets roulants
Volets aluminium - Moustiquaires - Moustiquaires rideau chaînettes - Stores intérieurs - Stores Vélux - Fenêtres PVC - Entretien - Réparation - Motorisation

Pensez aux moustiquaires

Avec Général Stores, les insectes restent dehors

DEVIS GRATUIT - TRAVAIL SOIGNÉ

Natel 079 306 99 93 - E-mail: generalstores@bluewin.ch

BULLETIN DES AVIS OFFICIELS

Rédaction et régie des annonces:

Greffe municipal de Baulmes
Tél. 024 459 15 66
Courriel: info@baulmes.ch

L'Atelier du Cheveu

Visagiste conseil

- * Colorations aux Huiles Essentielles 100% naturelles
 - * **PERRUQUES MÉDICALES** : des collections spécialement conçues pour répondre à vos besoins
- Accueil - conseils - essayage - accompagnement.

Journée continue.

Chantal MARGUET

Rue des Terreaux 29

1350 ORBE

024 441 06 48

www.atelier-du-cheveu.ch

Association pour la promotion
de l'église médiévale de Grandson
le Tireur d'épine



rue Haute 23 - 1422 GRANDSON

L'Église médiévale de Grandson

à le plaisir de vous inviter

le vendredi 27 novembre 2020 à 19h00
pour le vernissage de l'exposition

Bernard Verdon ELOGE DU SILENCE

Encres et pastels sur papier

Présentation de l'artiste par Madame Florence Grivel
suivie d'un moment musical avec Yves Golay-Fleurdeleys, violoncelliste.
Exposition du 28 novembre au 22 décembre 2020
de 14h à 17h tous les jours, sauf le lundi

Présence de l'artiste tous les samedis et dimanches
de 14h à 17h ou sur rendez-vous

Plus d'informations au 024 445 36 09



Eglise médiévale
de Grandson

BULLETIN DES AVIS OFFICIELS

Rédaction et régie des annonces:
Greffe municipal de Baulmes
Tél. 024 459 15 66
Courriel: info@baulmes.ch

CABB SA - Vol de drone

Afin d'identifier les fuites sur le réseau de chauffage à distance, la société CABB SA organise une campagne de thermographie aérienne par drone, **du 5 au 30 décembre 2022**, sur l'entier du réseau de chauffage à distance.

Un drone équipé d'une caméra thermique survolera les conduites du réseau en fonction des conditions météorologiques. Pour faire apparaître les contrastes chaud-froid, il est nécessaire d'effectuer les vols dans une période de froid établi. De plus, pour garantir des images thermiques de qualité, les vols seront effectués de 23 heures à 7 heures du matin afin de profiter des températures nocturnes stables et de l'absence de véhicules (dont la chaleur perturbe l'interprétation). Le drone survolera le sol à une altitude d'environ 50 mètres, à distance des bâtiments et à une vitesse d'environ 1,5 mètre/seconde. Par ailleurs, le son produit n'excédera pas celui d'une voiture.

Les prises de vues se feront uniquement perpendiculairement au sol. En conséquence, ni nuisance sonore, ni violation de la sphère privée ne sont à craindre.



Notre offre du moment !

Promotion sur tout
l'assortiment cuisson Miele !

Four Miele H7460-60 BP

Design harmonieux avec
éclairage à LED, fonction
pyrolyse et hydra cook.

Article vedette
en exemple

2500.- TTC*

* Prix y.c. livraison/installation/élimination. Promotion valable du 15.11 au 31.12.22 sur tous les fours, cuisinières et plans de cuisson Miele, dans la limite des stock disponibles. Photo non contractuelle.

Vos commandes aussi
par téléphone
au 024 442 22 70
electroval.ch

Electroval SA

Votre spécialiste électroménager
dans le Nord vaudois

Domaine du Moulin - Method



CAVES OUVERTES - DEGUSTATION DE VINS

dans notre caveau

le samedi 3 décembre 2022 de 10h à 16h avec raclette

les samedis 10 et 17 décembre 2022 de 10h à 12h

Au plaisir de vous recevoir avec votre famille et vos amis

Famille Daniel Gass - Rte de Rances 9 - 1438 Method
024 459 22 76 - www.gass-method.ch

Conduite en hiver

Entre la neige, le verglas et la luminosité altérée, la saison hivernale ne manque pas d'embûches pour les conducteur-riche-s.

Utiliser des pneus adéquats

La législation suisse n'oblige pas les conducteur-riche-s à équiper leur véhicule de pneus d'hiver. Par contre, leur responsabilité est mise en cause en cas d'accident de la circulation. Il est alors recommandé de changer vos pneus dès le mois d'octobre.

En effet, les performances des pneus d'été diminuent beaucoup avec la baisse des températures ; à savoir en dessous de 7°C. Les pneus d'hiver sont fait de caoutchouc qui reste souple, même à basse température, et offre ainsi une meilleure adhérence. D'autre part, la sculpture d'un pneu d'été ne permet pas d'adhérer correctement sur la neige ou le verglas. Précisons néanmoins que certains pays européens (selon les régions) obligent les conducteurs à équiper leur véhicule en pneus d'hiver.

Bien planifier son trajet

Dans le choix de votre itinéraire, faites preuve de prudence en évitant, dans la limite de vos possibilités, les cols de montagne et les routes avec un service hivernal limité. Gardez à l'esprit que le verglas apparait plus rapidement sur les ponts, de même que sur les routes situées à l'ombre ou traversant une forêt. Afin d'éviter tout stress, prévoyez suffisamment de temps pour votre trajet.

Allumer les feux

Il est obligatoire pour la majorité des véhicules à moteur d'allumer les feux pour circuler de jour. De même, les cyclistes ont l'obligation d'allumer la lumière de leur vélo dans l'obscurité, au crépuscule et dans les tunnels. Pour les piéton-ne-s, préférez des vêtements clairs, idéalement munis de réflecteurs.

Tenir compte des conditions météorologiques et du trafic

En cas de mauvaises conditions de route et de visibilité, réduisez votre vitesse et augmentez la distance de sécurité. Pour rappel, un intervalle de sécurité suffisant entre deux véhicules correspond à une distance parcourue en 2 secondes. Pour vérifier l'intervalle, prenez un repère visuel sur le bord de la route (balise, signal, arbuste, etc.). Dès que le véhicule devant vous a passé ce jalon, comptabilisez le délai avant que vous le franchissiez à votre tour. Si le délai est inférieur à 2 secondes, augmentez la distance de sécurité ! D'autre part, comme le notifie l'art. 32 al. 1 de la loi fédérale sur la circu-

**Venez fêter avec
la société de gymnastique
de Valeyres-sous-Rances**

Grande salle
Ouverture des portes: 19h00
Début du spectacle: 20h00

2 et 3 décembre 2022

1921-2021
FSG CHELVETIENNE

LA CENTENAIRE
CHAMPAGNE - ONNENS

CONCERT

Vendredi 9 décembre
20h accueil dès 19h15
Grande salle de Bonvillars

Entrée libre
Collecte à la sortie

Vin chaud
Petites restaurations
dès 19h15

Avec la participation de l'ensemble des
jeunes musiciens Les P'tits Bémols

Direction Fabien Dumonteil

lation routière, les conducteur-riche-s sont tenu-e-s de réduire leur vitesse en cas de conditions difficiles.

Souvent, le gel transforme la chaussée en véritable patinoire. Dans ce cas, même les pneus d'hiver présentent une mauvaise adhérence. Cela engendre des distances de freinage plus longues et des dérapages incontrôlés. Une distance de sécurité insuffisante et une vitesse inadaptée se soldent dans presque tous les cas par un accident.

Relevons que la Direction générale de la Mobilité et des Routes (DGMR) travaille

au quotidien pour garantir une sécurité optimale sur le réseau routier vaudois. Néanmoins, les conditions « normales » de circulation ne peuvent être maintenues en permanence, notamment en cas de neige ou de verglas. Il appartient donc à chacun-e d'adapter sa conduite aux conditions de la route et d'équiper son véhicule en fonction des spécificités de chaque saison.